

Le 21 mars

Observations de : Madame Marielle MARTIN PS. 48
Monsieur Didier BOUILHOL PS. 49

Le 22 mars

Observations de : Madame Nathalie RODIER PS. 50
Madame Laura VINAI PS. 51

Le 23 mars

Observations de : Monsieur Christian DEYNIER PS. 52
Monsieur Jean AYOUNI PS. 53
Madame Nicole VINAI PS. 54

Le 24 mars

Observations de : Monsieur Gérard BONNARDEL PS. 55
Monsieur Philippe AURAN PS. 56
Monsieur Jean Jacques HOVA PS. 57
Monsieur Robert LIESCH PS. 58
Monsieur Richard REYNAUD PS. 59
Madame Karim ALLARI PS. 60
Monsieur Jean Pierre MONTEROSSO PS. 61
Monsieur Gilles CHALVET PS. 62
Madame Agnes PHILIP PS. 63
Madame Celine SANCEY PS. 64
Syndicat CGT PAA PS. 65
Monsieur Pierre BLANC PS. 66
Monsieur Philippe AURAN PS. 67

Le 25 mars

Observations de : Monsieur Stéphane VERNOCHE PS. 68

Le 25 mars

je pense qu'un crématorium, dans la mesure du possible doit être installé dans un espace aussi paisible que possible, facilitant le recueillement. L'accès doit y être facilité, en dehors de tout encombrement routier. Le quartier choisi s'est beaucoup développé ces

dernières années, la circulation y est actuellement très dense.
L'implantation du crématorium au stade Robert Gage va avoir un impact certain sur la valeur des maisons situées à proximité.

Martine MEUNIER

le 25/03/25 - Mme Teyssie - Dépot d'une courriel
à l'attention de Mme la Commissaire enquêteur

11 - PS.69

Observations de: Madame Emma CROZAT PS.70
Madame Emma CROZAT PS.70.1
Madame Sylvie ROUX PS.71
Madame Hélène COULET PS.72
M. et Mme Robert et Yvette CASCETTA PS.73
Madame Karine ALLARI PS.60.1
M. et Mme Patrick CEVEY PS.74
Madame RAVOUX PS.75
ANONYME PS.76
Madame Aline PIACENZA PS.77
Madame Sylvie LORIENT PS.78
Madame Christiane ROUVIER PS.79

le 25 Mars.

Je juge que le crématorium étant mieux situé à l'extérieur de la ville, car ça peut provoquer de nuisances pour les riverains, tels que circulation, bruit des autos et surtout dévaloriser le quartier.

Observations de: Monsieur Christian NAUREL PS.80

le 25 Mars 2025

Je salue aux remarques (Pièce Jointe n° 30).
de M. et Mme BONNET -

Installer un crématorium n'est qu'un lieu de passage -
Je souhaite au contraire installer un LIEU de vie
(maisons / terrain de sports etc ...).

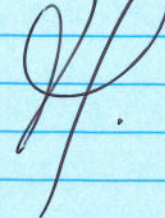
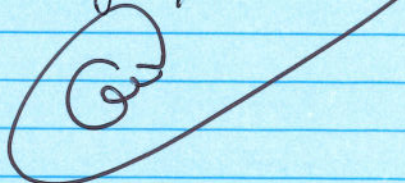
M. CASTANER Catherine

ARTUS / Dr BENEDETTO

le 25/3/25

Nous sommes opposés à l'installation d'un crématorium sur le site du stade R. Fage. Un site extérieur serait plus approprié à ce type de structure.

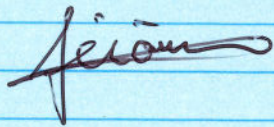
Jacques ARTUS / Dr BENEDETTO Daniele



Observations de : Madame Geneviève NARCHI PJ. 81
Madame Chloé ZANBEAUX PJ. 82
Madame Alona POLOKOVA PJ. 83

HOBE Jérôme et LO CICERO Ophélie

Nous sommes contre la construction d'un crématorium sur le terrain du Stade ROBERT GAGÉ. Nous sommes pour, mais sur un terrain autre que dans un quartier résidentiel, proche d'une école. Digne est une ville sportive, dommage de supprimer un lieu de sport pour un crématorium.



Pour M^r LANDOUZY CEDRIC
35 chemin de l'adrech de St Veran

M^r s'oppose à la création du crématorium sur le terrain du Stade ROBERT GAGÉ.

